LYCÉE DESSAIGNES BLOIS

Règlement de la consultation

Lycée général et technologique François Philibert DESSAIGNES

BP 20719 – 41007 BLOIS CEDEX

Téléphone : 02 54 55 53 00 Télécopie : 02 54 55 53 21

Date limite de remise des offres : Lundi 04 mars 2019 à 12h00

1 - Objet de la consultation :

La présente consultation porte sur la location et maintenance de matériels de reprographie au lycée Dessaignes à Blois.

La location et la maintenance prend effet à compter du mercredi 03/04/2019 le jour même de la date d'admission du matériel pour une durée de 36 (trente-six) mois.

2 – Procédure de passation :

Il s'agit de la procédure adaptée prévue par l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
Les quantités annuelles sont données à titre indicatif afin de permettre une valorisation de chaque offre.

Les offres sont rédigées en langue française et les prix en euro.

3 - Allotissement :

Le marché de fourniture et de service à conclure est constitué de deux lots. Le candidat doit soumissionner à tous les matériels et options ou accessoires au sein d'un lot.

- Lot 1 : photocopieurs - imprimantes noir en réseau pédagogique
- Lot 2 : photocopieurs - imprimantes noir / couleur en réseau administratif

Le candidat peut présenter une offre pour un lot ou la totalité du marché.
Le candidat peut présenter des variantes en indiquant de manière explicite sur les tableaux de proposition de prix le produit proposé et le prix pratiqué pour ce produit.
Les variantes ne sont acceptées qu'accompagnées d'une offre de base.

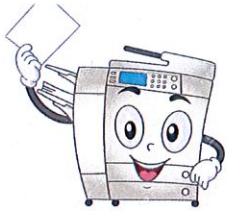

LYCÉE DESSAIGNES BLOIS

4 - Site des lieux

Sur demande, les candidats pourront visiter les lieux sous réserve de prendre rendez-vous, les 26 et 27 février 2019, auprès du Lycée Dessaignes.
Les personnes à contacter sont :
Monsieur Thierry LICI : 02 54 55 53 00
Madame Evelyne ISNARD : 02 54 55 53 00
Monsieur Katia RAVINEAU : 02 54 55 53 00

Attention : le lycée Dessaignes est fermé du 11 au 22 février 2019 inclus. Aucune visite ne pourra être programmée durant cette période.

Les candidats ne pourront avancer par la suite une quelconque méconnaissance des lieux dans le cadre de la présente procédure.

5 – Délai de validité des offres :

Le délai de validité est de quatre-vingt dix jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

6 –Retrait du dossier de consultation:

Conformément à l'article 41 du décret n°2016-360, l'ensemble du dossier de consultation peut être consulté et téléchargé sur le profil d'acheteur du lycée : https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/.

7 –Condition d'envoi des propositions :

Le dossier comprend les pièces suivantes renseignées et signées par le responsable habilité de l'entreprise :

-l'offre comprenant la ou les propositions de prix qui figurent en annexe du CCTP
-le DC1
-un Relevé d'Identité Bancaire (**version SEPA : numéro IBAN & BIC obligatoire**)

Le dossier sera transmis par voie électronique UNIQUEMENT sur le profil d'acheteur du lycée https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/ avant le lundi 04 mars 2019 à 12h00. Aucun autre mode de transmission ne sera admis.

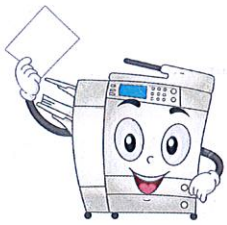

LYCÉE DESSAIGNES BLOIS

Une copie de sauvegarde peut être transmise à l'acheteur dans les mêmes délais sur support papier ou sur support physique électronique (CD, CD-Rom, clé USB) : ce dernier devra être placé dans un pli cacheté portant la mention :

Consultation location et maintenance de matériels de reprographie
NE PAS OUVRIR
MARCHE PUBLIC 19/0410002E
Lycée François Philibert DESSAIGNES
BP 20719 – 12 Rue Dessaignes - 41007 BLOIS CEDEX

L'enveloppe est confiée à une entreprise de service postal ou déposée au lycée. Il ne sera pas délivré de récépissé.

Les dossiers ne seront plus réceptionnés sur le site après la date limite. Les dossiers papier parvenant après la date limite ne seront ni retenus , ni renvoyés.

Le candidat retenu devra être en mesure de produire à l'acheteur dans le délai qui lui sera indiqué les documents mentionnés à l'article 51 et 55 du décret n°2016-360, à savoir :

- une attestation de régularité fiscale
- une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions
- un extrait Kbis ou équivalent
- un certificat d'assurances couvrant les risques professionnels

Si ces documents sont disponibles par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, le candidat fera figurer dans le dossier de candidature (formulaire DC1, rubrique F2) toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace à condition que l'accès à ceux-ci soit gratuit

8 - Échantillons

Aucun échantillon n'est demandé.

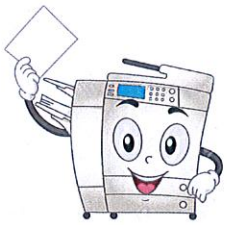

LYCÉE DESSAIGNES BLOIS

9 –Jugement des propositions

Les offres ne répondant pas à toutes les exigences du marché seront éliminées.
Afin de déterminer l'offre (économiquement) la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères énumérés ci-après :

Critères d'attribution	Pondération
Le prix de location des modèles proposés	25 %
Le coût copie des modèles de copieurs et imprimantes	25 %
La valeur technique des matériels et prestations, appréciée au vu du dossier technique fourni par les candidats La qualité des prestations de maintenance	40%
Les critères écologiques d'achat : conformité des matériels aux critères écologiques (ex : photocopieur à faible consommation d'énergie, intégrant des matériaux recyclés ou consommables recyclables…) La reprise des photocopieurs à la fin de la location	10%

Les décisions prises par la commission des marchés seront publiées sur le site de l'AJI (https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/) .

10 - Renseignements

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès de:
Madame RAVINEAU Katia
Tél. : 02 54 55 53 00 - Fax : 02 54 55 53 21

*****

Fait à BLOIS, le 24 janvier 2019

Le proviseur,

Jérôme LAUXIRE